

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 509 rendant exécutoire la délibération n° 63/6°L du 14 avril 1964

n° 509

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date de publication
15 avril 1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 63/6e L du 14 avril 1964 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale soumettant au droit fixe les marchés passés par l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis.